

## **Stratégies de génération d'un nouveau cycle d'activités pour mieux impacter le système politique de décision pour le développement de la FAR**

### **Rappel historique**

Depuis le 3 août 2007, en passant par novembre 2009, les professionnels de la formation et du développement rural ont œuvré pour la mise en place du réseau FAR Côte d'Ivoire, puis de l'association « réseau FAR Côte d'Ivoire » (réseau FAR-CI)

Leur volonté était, de par leurs actions d'agir pour contribuer aux plaidoyers en cours pour la reconnaissance de la formation agricole et rurale comme un instrument de renforcement des compétences des acteurs du développement rural. Cette volonté n'a pas été altérée par un contexte post-crise électorale de redémarrage quasi simultané de tous les chantiers de développement en dormance depuis une décennie au moins.

Trois ans après la reconnaissance juridique de l'existence de l'association, le temps est venu de générer un autre cycle d'activités et de donner une assise à l'association réseau FAR Côte d'Ivoire.

L'association « réseau FAR-CI » à sa création le 20 novembre 2009 a été dotée d'un bureau composé de six membres :

- Président : Dr Adama COULIBALY ;
- Vice président, Koné Abi ;
- Secrétaire Général : KISSY Kraidy Michel ;
- Secrétaire Général Adjoint : COULIBALY Aminata ;
- Trésorier Général : Alain DELWASSE ;
- Trésorier Général Adjoint : Dr EHOUSSOU Narcisse.

L'Assemblée Générale de l'association est composée de tous les membres adhérents de l'association qui agissent conformément aux textes de l'association.

### **De la nécessité de modifier la composition du secrétariat exécutif (SE)**

Le Secrétariat exécutif du réseau FAR Côte d'Ivoire se compose désormais de quatre membres, au lieu de 10 membres : au fonctionnement, un effectif de quatre est suffisant pour créer la dynamique nécessaire.

La composition du secrétariat exécutif est la suivante :

- un Secrétaire Exécutif : Kissy Kraidy Michel
- un Membre du secrétariat en charge de l'administration et des relations publiques : COULIBALY Aminata,
- un Membre du secrétariat en charge des Pôles<sup>1</sup> d'Initiatives FAR : GNAKALE Marius,
- un Membre du secrétariat en charge du développement des collèges de professionnels : SILUE Méhin.

Le **secrétaire exécutif du réseau FAR Côte d'Ivoire** est le Secrétaire Général de l'association déclarée « réseau FAR-CI ».

### De la nécessité de restructurer les organes de gouvernance

Cette restructuration va consister à doter le réseau de Collège d'institutionnels, et de collèges de professionnels.

#### ***Création d'un Collège des institutionnels***

Afin de pouvoir contribuer plus efficacement au plaidoyer, il a été mis en place un collège spécial, le « **Collège des institutionnels en charge du plaidoyer et du lobbying politique** ». Les membres du collège des institutionnels seront les membres en mission dans les hautes instances de gouvernance de la république. La durée de leur mandat en qualité de membres de ce collège sera fonction de la durée de leur mission dans ces instances.

Leurs positionnements dans les instances politiques et administratives fait d'eux les meilleurs atouts pour porter la problématique de la FAR par le plaidoyer et le lobbying auprès des dirigeants politiques, des structures et des réseaux internationaux d'influence.

Cette stratégie est une réponse à la question de savoir comment il va être possible à des groupes de techniciens d'impacter les systèmes politiques de décision sur le développement ?.

Cette piste d'approche s'inspire de la réflexion de Pierre DEBOUVRY, ancien expert auprès de la Banque mondiale, faite au Président Adama COULIBALY, président fondateur du réseau FAR Côte d'Ivoire, lorsque celui-ci lui a annoncé, le 13 juillet 2007, la naissance du réseau FAR Côte d'Ivoire. Il disait ceci, entre autre : « ...mon autre souhait portera sur l'impact de ce nouveau dispositif sur les sphères de décision car jusqu'à ce jour, nous avons travaillé de manière trop confinée entre techniciens et il faut nécessairement ouvrir notre réflexion aux politiques et aux ministres concernés ».

---

<sup>1</sup> Existence d'une cellule FAR à Bouaké, à Dimbokro, à Korhogo

---

Le président de l'association réseau FAR Côte d'Ivoire, est l'huissier du Collège des Institutionnels en charge du plaidoyer et du lobbying politique. Les membres désignent, pour un an, un des leurs pour assurer la présidence.

Pour 2012, ce collège sera constitué par les personnalités suivantes, membres du réseau et des deux membres honoraires qui sont le Ministre SAWADOGO Abdoulaye et M. AKA-Anghui Joseph (voir liste en annexe 1).

### **Création de Collèges de professionnels**

Un « **Collège de professionnels** » se compose de l'ensemble des membres du réseau qui œuvrent dans un domaine de compétence donné<sup>2</sup>. D'un point de vue opérationnel, les travaux de collecte d'informations sont en cours à l'effet d'achever de répertorier les 147 membres inscrits dans des collèges de professionnels.

### **Création d'un Comité Technique de Pilotage des Activités**

Pour plus d'engagement à l'action, il est créé un « **Comité Technique de Pilotage des Activités** » du réseau. Ainsi il est affirmé que le « fonctionnement en réseau » est bien une stratégie technique qui a été adoptée en tenant compte de la nature des activités qui sont du domaine de la connaissance.

Le Comité Technique de Pilotage des Activités est animé par les collèges de professionnels. Il est dirigé, à tour de rôle, par les représentants des collèges. La durée des mandats est de 1 an.

Un bon fonctionnement des collèges de professionnels présente l'avantage de favoriser : (i) le maintien de l'engagement et la motivation des membres responsabilisés et (ii) la production intellectuelle et la capitalisation des expériences.

Il reviendra au bureau de l'association de reconnaître les mérites des uns et des autres pour avoir accepté d'offrir une année de carrière professionnelle et sociale pour l'animation du réseau.

Il a été nécessaire d'achever cette démarche d'ajustement du fonctionnement des organes de gouvernance afin de créer une nouvelle dynamique. Le réseau, comme tout système est

---

<sup>2</sup> FAR et développement du mouvement associatif et coopératif  
FAR et mécanisation agricole  
FAR et gestion des économies rurales  
FAR et intensification des productions agricole et d'élevage  
FAR, décentralisation et gouvernance locale dans les villages  
FAR et illettrisme et analphabétisme  
FAR et éducation civique des ruraux  
FAR et artisanat  
FAR et transformation des produits  
FAR et professionnalisation des activités rurales - Etc.



RESEAU **F**ORMATION **A**GRICOLE ET **R**URALE  
COTE D'IVOIRE **FAR-CI**

Association déclarée sous N° 1146 INT./DGAT./DAG./SDVA – JORCI du 26 novembre 2009.  
Siège social : locaux des Centres des Métiers Ruraux, Marcory zone 4  
18 BP 2190 Abidjan. Tél. 21 24 16 02, email: [reseaufarci@yahoo.fr](mailto:reseaufarci@yahoo.fr)

---

caractérisé par une succession des phases de vie : naissance-développement-apogée-essoufflement- perte de dynamisme et déclin.

Après trois à quatre année de vie enthousiaste, les signes d'essoufflement apparaissent, l'adoption de cette stratégie est voulue pour la création d'une autre phase de développement du réseau.

Le Secrétaire exécutif  
Michel KISSY Kraidy

Annexe :

## Les membres du Collège des institutionnels en charge du plaidoyer et du lobbying politique

Membre du Collège	Responsabilité	Statut
Dr Adama COULIBALY	Directeur DGA Conseil Anacarde-Coton en charge du Coton Vice président Conseil régional Région PORO (Korhogo)	Président du Collège
Dr Amadou COULIBALY	Coordinateur National Programme national de Formation au Métiers Ruraux (PNMR)	Membre
Dr Cissé SIDIKI	Directeur Général Agence Nationale d'appui au Développement Rural (ANADER)	Membre
Kouadio TANO	Enseignant Chercheur Centre Ivoirien de Recherches Economique et Sociale (CIRES)	Membre
Berté KAMA	Expert Consultant international	Membre
Berthé ONAGNAN	Directeur Général Institut National de la Formation Professionnelle Agricole (INFPA)	Membre
SIAKA Koné	Directeur de l'ESA	Membre
Sidibé Mamadou	Directeur de cabinet Conseil économique et social	Membre
Ndri Kouakou Philippe	Directeur Général AGEPE	Membre
Moussa Koné	Directeur de la Formation et des Ressources Humaine/MINADER	Membre

## Annexe : 2

### Membres du Comité Technique de Pilotage des activités du réseau FAR-CI

Nom et Prénoms	Structure	Collège	Contact (225....)
Mme Flore Kouassi	Chambre d'Agriculture	Collège des professionnels d'appui au développement des Op et Société coopérative	<a href="mailto:bellakouassidja@yahoo.fr">bellakouassidja@yahoo.fr</a> 07 25 91 92
Manni Zogbé	Minader/Direction de la modernisation	Collège des professionnels du domaine du machinisme agricole et de l'aménagement	<a href="mailto:Zogbé.manni@gmail.com">Zogbé.manni@gmail.com</a> 02 86 16 30
Yessoh Yessoh Siméon	Firca/Service autonome Formation et Renforcement des capacités	Collège des professionnels du financement de la formation agricole et du crédit	<a href="mailto:yessoh@firca.ci">yessoh@firca.ci</a> 08 91 25 94
Marius Gnakalé	Association des formateurs et conseillers en orientation professionnelle en milieu rural	Collège des professionnels accompagnants de l'insertion	<a href="mailto:anfcor@yahoo.fr">anfcor@yahoo.fr</a> 02 61 90 08
Ismaila Timité	Minader/Direction de la formation et de RH	Collège des professionnels gestionnaires des CEFAR et Institut de formation agricole	<a href="mailto:timismael@yahoo.fr">timismael@yahoo.fr</a> 05 00 44 10
ATTE Offoumou Edouard	Société Coopérative Coopara export Cacao	Collège des professionnels en charge de la promotion du droit, la législation et de la réglementation agricole et rurale	<a href="mailto:Edouard.offoumou@yahoo.fr">Edouard.offoumou@yahoo.fr</a> 58 29 28 00
Mme Diarrassouba Fadika	Ministère des ressources animales	Collège des professionnels spécialistes de l'évaluation des dispositifs de FAR et des profils capacitaires des acteurs des dispositifs	<a href="mailto:dhaidakaly@yahoo.fr">dhaidakaly@yahoo.fr</a> 07 44 25 03
Assohou Assohou	Coopérative d'étuéboué	Collège des professionnels dirigeants des coopératives	<a href="mailto:assohouassohou@yahoo.fr">assohouassohou@yahoo.fr</a> 01 05 04 52
IRIE Bi Djé	Cabinet ICK et ONG 2A	Collège des professionnels gestionnaires des organismes prestataires de services de formation	<a href="mailto:aliriebidje@yahoo.fr">aliriebidje@yahoo.fr</a> 07 83 57 25
KOUAME Yandaki	Association pour le Développement des Cultures Vivrières Intensive (ADCVI)	Collège des professionnels gestionnaires de projets	<a href="mailto:kyandaki@yahoo.fr">kyandaki@yahoo.fr</a>



RESEAU **F**ORMATION **A**GRICOLE ET **R**URALE  
COTE D'IVOIRE **FAR-CI**

Association déclarée sous N° 1146 INT./DGAT./DAG./SDVA – JORCI du 26 novembre 2009.  
Siège social : locaux des Centres des Métiers Ruraux, Marcory zone 4  
18 BP 2190 Abidjan. Tél. 21 24 16 02, email: [reseaufarci@yahoo.fr](mailto:reseaufarci@yahoo.fr)

---